

2 ANS APRÈS LA COP21

Quels défis à l'échelle internationale ?



réseau
action
climat
france



GREENPEACE



EN RÉSUMÉ

A quelques jours de l'ouverture des négociations de l'ONU sur le climat, les ONG appellent les gouvernements à passer à la vitesse supérieure pour relever le défi de l'urgence climatique.

Deux ans après la COP21, la COP23 doit semer les graines d'une amplification indispensable des efforts climatiques dès 2018 et au-delà. Elle doit être un moment pivot pour tous les acteurs engagés dans la lutte contre les changements climatiques, en particulier les États.

Le climat n'attend pas. Les 196 pays réunis à Bonn devront démontrer qu'ils sont prêts à mettre en œuvre des politiques de transition écologique bien plus ambitieuses sans attendre 2020 s'ils ne veulent pas réduire à peau de chagrin la possibilité de limiter le réchauffement global à 1,5°C d'ici à la fin du siècle. Face à la multiplication des impacts, les pays riches et en particulier la France, doivent prendre la mesure des enjeux et aider les pays les plus pauvres à mener le combat contre le dérèglement climatique.

2 ANS APRÈS LA COP21, LES FAITS

169

ÉTATS ONT RATIFIÉ L'ACCORD DE PARIS. SEULEMENT DEUX NE LE SOUTIENNENT PAS : LES ÉTATS-UNIS ET LA SYRIE

403,3

PARTICULES PAR MILLION C'EST LA CONCENTRATION RECORD DE CO₂ DANS L'ATMOSPHÈRE EN 2016. CETTE MONTÉE EN FLÈCHE APPELLE À UNE RÉDUCTION URGENTE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.

2/3

DES NOUVELLES CAPACITÉS D'ÉLECTRICITÉ PROVIENNENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE MONDE EN 2016. C'EST ENCORE INSUFFISANT POUR RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE.

300

MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN, C'EST CE QUE DEVRONT DÉPENSER LES PAYS VULNÉRABLES POUR S'ADAPTER AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUE EN 2030. CE CHIFFRE RAPPELLE LE BESOIN DE SOLIDARITÉ ENTRE PAYS RICHES ET PAYS PAUVRES.

CONTEXTE

Deux ans après l'adoption de l'accord de Paris, le monde est à un tournant : les 3 prochaines années seront décisives pour mettre la planète sur les rails d'un réchauffement bien en deçà de 2°C, et tendre vers 1,5°C.

Pourtant, trop de signaux sont encore dans le rouge à l'échelle internationale. Le réchauffement moyen atteint désormais +1,1°C selon l'Organisation météorologique mondiale, alors même que les émissions globales de gaz à effet de serre continuent d'augmenter. Les pays ne pourront pas maintenir l'accord de Paris à flot tant qu'ils continueront à subventionner des projets d'énergies fossiles, à investir dans des projets d'infrastructures climaticides et à soutenir de fausses solutions.

Dans le même temps, les solutions existent et se développent partout dans le monde : d'ici à 2050, 139 pays pourraient produire 100 % d'énergies renouvelables et le secteur a déjà créé plus de 9,8 millions d'emplois. **Les pays ont toutes les cartes en main pour accélérer, dès aujourd'hui, la cadence. Les déclarations ne sont plus suffisantes, il faut passer aux actes pour appliquer plus rapidement l'accord de Paris.**

Après le revers américain, les États doivent se saisir de la COP23 pour insuffler une dynamique nouvelle dans les négociations de l'ONU. Un leadership renforcé doit guider l'action climatique, autour de pays clés au premier rang desquels l'Union européenne et la France. **2018 s'annonce comme une année "test" pour impulser une révision à la hausse des engagements pris avant la COP21 et doter l'accord de Paris de règles transparentes et robustes pour sa mise en oeuvre. Les pays ne peuvent pas se permettre de rater le coche.** La première "COP du Pacifique" présidée par les îles Fidji ne pourra pas se dispenser de renforcer le ciment de la confiance entre pays riches et pays pauvres : celui de la solidarité envers les populations qui subissent de plein fouet les impacts du dérèglement climatique.

Alors que le Président Emmanuel Macron se démarque par des discours progressistes dans les enceintes internationales et quelques semaines avant le sommet sur le climat du 12 décembre, **la COP23 est l'occasion pour la France de prouver de manière concrète son rôle moteur en défendant des avancées ambitieuses et en amplifiant ses engagements en matière de solidarité envers les pays les plus vulnérables**

Nos attentes

POUR LA COP23

Rectifier le tir au plus vite en relevant les efforts dès 2018

En 2015, l'adoption puis l'entrée en vigueur en moins d'un an de l'accord de Paris n'étaient que des premières étapes. Deux ans après la COP21, la bataille est loin d'être gagnée. Les contributions mises sur la table par les pays fixent la trajectoire de réchauffement global à plus de 3°C. C'est une course contre la montre : plus les années passent, plus les chances de tenir les engagements s'amenuisent. **D'ici à 2020, les pays disposent d'une unique chance pour se remettre sur les rails de la transition : celui du "dialogue de Talanoa", qui aura lieu tout au long de l'année 2018 et qui fera le premier bilan des actions des pays dans la lutte contre les changements climatiques.**

2018

SERA UNE ANNÉE
TEST. ELLE DEVRA
OUVRIR LA VOIE
À UNE RELÈVE DES
ENGAGEMENTS
CLIMATIQUES DES
PAYS

Dès la COP23, les pays doivent donc préparer le terrain pour aborder l'année 2018 avec un objectif clair : annoncer une révision à la hausse de leurs contributions nationales et une accélération de leurs politiques de transition écologique sans attendre 2020. Cette ambition est indispensable pour éviter les impacts catastrophiques du dérèglement climatique. Ce sera le premier test pour la crédibilité de l'accord de Paris. Pour ne pas manquer ce rendez-vous, les gouvernements pourront s'appuyer sur plusieurs temps forts en 2018 : le sommet des acteurs non-étatiques en Californie, pour souligner la dynamique de l'ensemble des acteurs, le rapport du GIEC sur l'objectif de 1,5°C, pour servir de boussole à la trajectoire à poursuivre. **Mais les travaux commencent dès maintenant, car il faut décider d'une feuille de route ambitieuse et des modalités précises pour atteindre ces objectifs.**

De nouveaux engagements en 2018 ne suffiront pas à garantir l'application de l'accord de Paris sur le long terme. Des "bilans mondiaux" tous les 5 ans devront prendre la relève pour permettre une mise à l'échelle régulière des politiques climatiques, associés à un horizon à 2050 que les pays doivent fournir d'ici à 2020. Des règles de mise en oeuvre équitables et robustes doivent aussi être définies d'ici à 2018 pour rendre l'ensemble des pays redevables de leurs actions et rendre l'accord de Paris transparent.

La France, en tant qu'héritière de la COP21, doit faire en sorte d'assurer la pérennité de l'accord de Paris en soutenant des compromis ambitieux dans le cadre de ces discussions, mais aussi assurer la cohérence de ses propres politiques nationales, notamment en clarifiant la mise en oeuvre de son objectif de neutralité carbone à 2050 et en engageant une réelle transition énergétique : en France, le déploiement massif des énergies renouvelables est toujours ralenti par la place prépondérante du nucléaire.

Ne pas rater le coche de la transition écologique en Europe

À la veille de la COP23, l'Union européenne risque de rater la marche de la transition. Pourtant, en tant que 3ème plus grand émetteur de gaz à effet de serre, elle se doit de montrer la voie. Le paquet énergie-climat européen a été conçu pour, au mieux, réduire les émissions de 80% d'ici à 2050, ce qui est loin de la trajectoire fixée à la COP21. **Il est indispensable que les objectifs de l'Europe pour 2030 soient revus à la hausse et que l'UE se donne un horizon "zéro-carbone" à 2050.**

17
milliards
d'euros

C'EST LE MONTANT POSSIBLE DES INVESTISSEMENTS DANS LES CENTRALES À CHARBON, SI LA PROPOSITION DE LA POLOGNE SUR LE MARCHÉ CARBONE EST ADOPTÉE.

La réforme du marché carbone européen, sur le point de s'achever, est loin de mettre fin aux surplus de quotas qui plombent le prix de la tonne de CO₂ (aujourd'hui de 7 euros) et empêchent d'appliquer le principe du pollueur-payeur. Pire, cette réforme pourrait ouvrir la voie à de nouveaux investissements dans les centrales à charbon en Europe.

Outre le marché carbone, le gouvernement français doit aussi peser de tout son poids, comme il a pu le faire sur d'autres dossiers, pour que les États de l'UE se dotent d'un mécanisme ambitieux permettant la réduction plus rapide des émissions dans les secteurs des transports, de l'agriculture, du bâtiment et des déchets ainsi que la préservation des puits de carbone. Or pour l'instant, le "mécanisme du partage de l'effort", censé fixer ces objectifs, a été vidé de son contenu par les États, ce qui leur permettrait d'échapper à leurs engagements climatiques pour 2030. Les pays forestiers ont aussi obtenu la possibilité d'accélérer l'exploitation des forêts, pourtant premier puits de carbone terrestre, sans que l'impact occasionné ne soit compensé.

On ne négocie pas avec le climat. La France doit s'élever contre le piétinement de la politique climatique européenne. **Les négociations qui s'ouvrent entre le Parlement européen et les États sont la dernière chance pour l'UE de se doter d'une politique climatique à la hauteur de l'accord de Paris.**

Aider les pays en premières lignes des impacts des changements climatiques

Première COP placée sous la Présidence d'un petit Etat insulaire, la COP23 doit démontrer une réelle solidarité envers les communautés qui font face aux dégâts, parfois irréversibles (disparition de territoires en raison de la montée du niveau des mers, salinisation des terres..), que l'on appelle "pertes et dommages" et qui menacent leurs moyens de subsistance voire leurs vies.

Prioritaire pour les petits États insulaires et de nombreux pays en développement, ce sujet a été l'un des principaux points d'achoppement des négociations de la COP21, pour lequel un compromis a été identifié *in extremis* afin de permettre l'adoption de l'accord de Paris. En novembre 2013, les États ont créé le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et dommages pour améliorer le partage des connaissances sur les réponses à y apporter et pour renforcer le soutien aux pays les plus affectés.

Or, sur ce point, les avancées sont très limitées, en raison d'un quasi-immobilisme des pays développés. Réuni à la mi-octobre, le groupe des

100 milliards

PAR AN (SOIT 2 000 MILLIARDS DE DOLLARS SUR LA PÉRIODE 2030-2050), C'EST LE MONTANT DES PERTES ET DOMMAGES POUR L'AFRIQUE SI LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ÉTAIT MAINTENU SOUS LES 2°C (ESTIMATIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT).

experts en charge de piloter les travaux sur les pertes et dommages a adopté un plan d'action pour 2017-2021 qui manque clairement d'ambition. Pour les deux premières années, il se limite à mieux définir le périmètre des pertes et dommages alors qu'il est plus que temps de mettre en place des mesures concrètes pour appuyer les populations qui en sont déjà victimes.

À la COP23, les Etats doivent rectifier le tir de toute urgence. Répondre aux pertes inévitables demande un soutien considérable, à travers des sources financières nouvelles et innovantes. Par exemple, en utilisant le principe du pollueur-payeur, comme une taxe sur les énergies fossiles, les transports maritimes ou aéronautiques. Pour réellement répondre aux besoins, il faudrait lever 50 milliards de dollars par an d'ici à 2022. En parallèle, le groupe des experts devrait être chargé d'évaluer plus précisément ces besoins, afin de définir un objectif au-delà de 2022. Il est essentiel que les États prennent véritablement la mesure des pertes et dommages dans les débats sur la mise en œuvre de l'accord de Paris mais aussi dans les futurs bilans mondiaux.

Prendre des engagements financiers à la hauteur des enjeux

20%

EN 2020, SEULEMENT 20 % DES FINANCEMENTS CLIMAT INTERNATIONALS - ET FRANÇAIS - SERONT ALLOUÉS AUX PAYS LES PLUS PAUVRES POUR LES AIDER À S'ADAPTER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'accord de Paris ne sera pleinement appliqué que s'il maintient un niveau de confiance élevé entre les pays riches et les pays les plus pauvres. Les engagements financiers forment la clé de voûte de la justice climatique. Pourtant, **les pays riches sont encore loin d'avoir rempli leur promesse de fournir 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour aider les populations du Sud à mener le combat contre le dérèglement climatique, en particulier pour l'adaptation** qui reste le parent pauvre des financements climat. À la COP23, les pays riches doivent se pencher sur des moyens concrets d'amplifier cette solidarité dès 2018 et comptabiliser de manière plus transparente et plus juste les fonds qu'ils mobilisent.

A quelques semaines du sommet climat de Paris sur les financements, la France n'a pas d'autre choix que d'être exemplaire sur cette question. Or, elle ne se place toujours pas sur le podium des pays les plus solidaires. Alors que le Président Emmanuel Macron s'est engagé à atteindre 0,55 % du revenu national brut pour l'aide au développement d'ici à la fin de son mandat en 2022, la France devrait également augmenter ses financements climat en doublant son objectif de financements pour l'adaptation (pour atteindre 2,4 milliards d'euros par an d'ici 2022) et en allouant l'intégralité des recettes de sa taxe sur les transactions financières à la solidarité internationale et climatique. Elle doit aussi soutenir l'instauration de la taxe sur les transactions européennes qui n'a cessé d'être repoussée aux calendes grecques.

Promouvoir une transition agricole socialement juste et respectueuse de nos ressources

Il y a six ans déjà, les États, réunis à la COP de Durban, décidaient de se pencher sur l'enjeu crucial de l'agriculture face aux changements climatiques. Mais depuis, aucun consensus n'a été trouvé sur la façon d'aborder la question sensible des modèles agricoles.

1/3

PRÈS D'UN TIERS
DES ÉMISSIONS
MONDIALES DE GAZ À
EFFET DE SERRE SONT
IMPUTABLES À NOTRE
SYSTÈME ALIMENTAIRE

Pendant ce temps, les accords commerciaux internationaux qui se multiplient promeuvent toujours le même modèle : celui d'une agriculture industrielle d'exportation, gourmande en intrants chimiques et fortement émettrice de gaz à effet de serre. En face, les agricultures paysannes, qui sont les moins responsables des émissions, subissent de plein fouet les impacts des dérèglements climatiques et sont forcées de s'y adapter chaque jour un peu plus.

La question d'une transition socialement juste et respectueuse des ressources devrait donc être au cœur des discussions politiques de l'organe climat des Nations unies. Au lieu de cela, les États se sont refusés à considérer de manière franche la conversion de nos modèles de production et de consommation. Pire, ils ont laissé carte blanche au secteur privé, notamment aux grandes multinationales de l'agro-alimentaire, le soin de construire l'agriculture de demain.

Face à cette inertie, les pays dont la France doivent soutenir de toute urgence la création d'un programme de travail sur l'agriculture et la sécurité alimentaire à l'occasion de la COP23. Ce programme doit aboutir à la formalisation de critères qui prennent à la fois en compte la sécurité alimentaire des populations (avec ses quatre piliers que sont la qualité, l'accès, la disponibilité et la stabilité), les impératifs liés à la préservation de la biodiversité et à la réduction des émissions. Ce programme de travail devra servir de base à l'élaboration des contributions nationales sur les questions agricoles et enclencher une réelle transition vers une agroécologie paysanne.

Mettre fin aux soutiens aux projets fossiles à l'international

450 millions d'euros

C'EST LE MONTANT
TOTAL DES
GARANTIES DE LA
BANQUE PUBLIQUE
D'INVESTISSEMENT
POUR LES PROJETS
GAZIER DANS LE
MONDE SUR LES
2 PREMIERS
TRIMESTRES 2017

Atteindre les objectifs de l'accord de Paris requiert un arrêt progressif mais rapide des soutiens financiers aux énergies fossiles. En amont de la COP21, la France avait montré la voie en adoptant plusieurs mesures de réduction de ses soutiens publics au charbon, via ses institutions.

Mais elle continue de soutenir le développement de nouveaux projets incompatibles avec le maintien du réchauffement global à 1,5°C. Exemples emblématiques : la Banque Publique d'Investissement (BPI), en charge des garanties à l'export pour le compte de l'État, a soutenu des projets gaziers d'un montant total de 450 millions d'euros rien qu'aux deux premiers trimestres 2017. La Banque Postale continue même de soutenir le charbon via sa gestion d'actifs, en totale incohérence avec les engagements pris par son actionnaire, l'État français.

Pour mettre en cohérence son discours et ses actes, la France doit dès cette année, prendre position au niveau international en faveur de l'arrêt de tout soutien financier public aux énergies fossiles d'ici à 2020.

Au niveau européen, si le gouvernement français souhaite une révision ambitieuse de la politique énergétique de la Banque Européenne d'Investissement, il doit dès à présent s'opposer aux financements du Southern Gas Corridor et plus généralement de toute nouvelle infrastructure de transport gazier en Europe dès 2018. Sans plus attendre, la France doit enfin agir au niveau national en s'engageant dès 2017 en faveur de l'arrêt des financements et investissements aux énergies fossiles extrêmes comme les non conventionnelles et le gaz naturel liquéfié. Une première étape serait de renoncer à soutenir via la BPI le projet de terminal gazier de Coral LNG.

Suivre la COP23 au jour le jour

Durant toute la COP23, les associations françaises diffuseront une nouvelle lettre d'information intitulée "KEZACOP" pour décrypter l'avancée des négociations.
Pour vous y abonner et ne rien rater, rendez-vous sur le site www.reseauactionclimat.org à partir du 6 novembre ou envoyez un mail à simon.coquillaud@reseauactionclimat.org

Contactez les ONG à la COP23

Réseau Action Climat

(SUR PLACE DU 4 AU 18 NOVEMBRE)

Simon Coquillaud

RESPONSABLE COMMUNICATION

+33 6 66 28 95 06

simon.coquillaud@reseauactionclimat.org

CCFD-Terre Solidaire

(SUR PLACE DU 3 NOVEMBRE AU 17 NOVEMBRE)

Anne-Laure Sablé

CHARGÉE DE PLAIDOYER SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET CLIMAT

+33 7 60 02 19 65

a.sable@ccfd-terresolidaire.org

CARE France

(SUR PLACE DU 5 AU 10 NOVEMBRE PUIS DU 13 AU 17 NOVEMBRE)

Fanny Petitbon

RESPONSABLE PLAIDOYER

+33 6 19 12 21 46 - petitbon@carefrance.org

Coalition Eau

(SUR PLACE DU 9 AU 13 NOVEMBRE)

Sandra Métayer

COORDINATRICE

01 41 58 52 77 - sandra.metayer@coalition-eau.org

Fondation pour la Nature et l'Homme

(SUR PLACE DU 14 AU 17 NOVEMBRE)

Célia Gautier

RESPONSABLE CLIMAT ET ÉNERGIE

+33 6 72 34 00 27 / c.gautier@fnh.org

Les Amis de la Terre

(DU 8 NOVEMBRE AU 11 NOVEMBRE)

Lucie Pinson

CHARGÉE DE CAMPAGNE FINANCE PRIVÉE / COFACE

+33 6 79 54 37 15 - lucie.pinson@amisdelaterre.org

Greenpeace France

(SUR PLACE DU 13 AU 17 NOVEMBRE)

Sarah Fayolle

CHARGÉE DE CAMPAGNE CLIMAT

+33 6 89 22 97 46 - sarah.fayolle@greenpeace.org

Secours catholique Caritas France

(SUR PLACE DU 3 AU 17 NOVEMBRE)

Sara Lickel

CHARGÉE DE PLAIDOYER DROIT À L'ALIMENTATION

+33 6 71 00 69 76 - sara.lickel@secours-catholique.org

Oxfam France

(SUR PLACE DU 11 AU 18 NOVEMBRE)

Armelle Le Comte

RESPONSABLE DE PLAIDOYER CLIMAT & ÉNERGIE

+33 6 85 13 89 58 - alecomte@oxfamfrance.org

REFEDD

(SUR PLACE DU 6 NOVEMBRE AU 17 NOVEMBRE)

Aurore Grandin

VICE-PRÉSIDENTE

+33 6 85 62 19 23 - vicepresidence@refedd.org

WWF FRANCE

(SUR PLACE DU 4 AU 18 NOVEMBRE)

Pierre Cannet

RESPONSABLE DES PROGRAMMES CLIMAT, ÉNERGIE ET VILLES DURABLES

+33 6 24 96 75 20 - pcannet@wwf.fr

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques

